



SAINT-JOSEPH-DU-LAC



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

L'infrastructure de filtration d'eau en construction à la station d'eau potable desservant les municipalités de Saint-Joseph-du-Lac et de Pointe-Calumet bénéficie d'un financement gouvernemental totalisant 80 % des coûts du projet estimés à 3 M\$

Saint-Joseph-du-Lac, le 28 septembre 2020 – Les conseils municipaux de Saint-Joseph-du-Lac et de Pointe-Calumet sont heureux d'annoncer que les travaux visant la construction d'une infrastructure de filtration d'eau à la station d'eau potable, débutés en juin 2020, bénéficient de subventions gouvernementales majeures totalisant 80 % des coûts du projet estimés à plus de 3 M\$. Par l'entremise du Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau (FIMEAU), le gouvernement du Québec y investit plus de 1,3 M\$. Le gouvernement fédéral y investit également plus de 1,3 M\$ sous le volet Infrastructures vertes du plan Investir dans le Canada.

Un projet collaboratif pour cette étape ultime du Plan d'action pour l'eau potable

Depuis les débuts de ce projet, en 2018, les actions menant à l'installation de cette infrastructure ont dû être coordonnées avec de nombreux acteurs locaux, particulièrement en raison de sa localisation sur le site protégé du parc d'Oka.

« Pour bâtir des collectivités en santé, il faut investir dans les services essentiels. En collaboration avec nos partenaires provinciaux et municipaux, nous veillons à ce que les Québécois et Québécoises aient accès à des installations fiables et sécuritaires pour le traitement de l'eau potable et des eaux usées », a mentionné l'honorable Catherine McKenna, ministre de l'Infrastructure et des Collectivités. « Des infrastructures d'eau modernes et efficaces sont nécessaires pour favoriser des collectivités saines et résilientes partout au Québec. Le plan d'infrastructure du Canada permet d'investir dans des milliers de projets, de créer des emplois partout au pays et de bâtir des collectivités plus fortes. »

« Je me réjouis de cette aide financière qui permettra aux citoyennes et citoyens de Saint-Joseph-du-Lac et de Pointe-Calumet de bénéficier d'une eau potable de qualité. Notre gouvernement tient à soutenir les municipalités dans la réalisation de projets porteurs comme celui-ci, qui font une réelle différence sur les milieux de vie d'aujourd'hui et de demain », a fait savoir la députée de Mirabel, ministre responsable des Affaires autochtones et ministre responsable de la région des Laurentides, M^{me} Sylvie D'Amours, au nom de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, M^{me} Andrée Laforest.

« Le conseil municipal et moi nous réjouissons de cette collaboration exceptionnelle avec la municipalité de Pointe-Calumet, la municipalité d'Oka, l'administration du parc d'Oka et la communauté autochtone de Kanesatake, qui ont adhéré à notre vision et saisi l'importance de l'enjeu. De surcroît, je souligne que la réalisation de ce projet n'aurait pu être possible sans les généreuses aides financières dont nous bénéficions, et je tiens à remercier les gouvernements pour cet appui majeur », exprime le maire de Saint-Joseph-du-Lac, M. Benoit Proulx.

« Je tiens à remercier l'ensemble des collaborateurs associés à ce projet qui nous tient tous à cœur. Il est primordial de s'assurer du bien-être de nos citoyens en leur offrant une qualité d'eau saine et sécuritaire. Nous comprenons que les épisodes d'eau colorée peuvent rapidement devenir des événements anxiogènes, alors tous les efforts vont dans la même direction afin d'enrayer le problème », indique la maire de Pointe-Calumet, M^{me} Sonia Fontaine.

Un système de filtration biologique sous-pression éprouvé

Le bâtiment de 2000 pieds carrés présentement en construction à la station d'eau potable servira à accueillir un système de filtration biologique sous-pression. Cette technologie est basée sur un procédé de démanganisation biologique, qui utilise certaines bactéries spécifiques qui se nourrissent de l'oxydation du manganèse, réduisant ainsi considérablement le taux de manganèse pouvant atteindre le réseau d'aqueduc.

- 30 -

Renseignements : Marie-Michelle Crevier
Responsable des communications – Saint-Joseph-du-Lac
450 623-1072 poste 233
mmcrevier@sjdl.qc.ca

Municipalité de Pointe-Calumet
450 573-5930



Légende pour la photo : M. Benoit Proulx, maire de Saint-Joseph-du-Lac et Mme Sonia Fontaine, maire de Pointe-Calumet, sur le site de construction de l'infrastructure de filtration d'eau.